



# Déclaration de la CGT Educ'action au Comité Technique Ministériel du 20 juin 2012

Le résultat de l'Élection présidentielle est un « désaveu » de la politique du précédent gouvernement.

C'est la condamnation d'une méthode de gouvernement, d'une politique autoritaire et antisociale menée depuis 5 ans.

La CGT a clairement appelé à battre Nicolas Sarkozy lors de la campagne, nous ne pouvons donc que nous féliciter de ce résultat qui crée a priori un contexte plus serein et plus respectueux de la parole des personnels, pour aborder les problématiques qui se posent à notre système éducatif.

Si nous considérons que de nombreux sujets doivent faire l'objet de réflexions et de concertations à moyen terme, la situation dégradée de notre école nécessite des mesures d'urgence dès la rentrée 2012.

Nous attendons de la part du nouveau ministre des signes politiques forts, les sujets ne manquent pas.

Sur la formation continue, Luc Chatel a mis en place un processus de privatisation des Greta.

Pour la CGT Educ'action, la mise en place d'un moratoire pour arrêter le processus de transformation des Greta en GIP, dès l'année 2013, est une mesure indispensable pour permettre une vraie concertation sur ce sujet.

Sur la formation des enseignants, le ministre n'est pas responsable de la préparation de la rentrée 2012, néanmoins il peut commencer à prendre des mesures pour diminuer les obligations de service des stagiaires dès septembre 2012 et améliorer la formation des lauréats de la session 2012.

L'annonce que les stagiaires auraient une décharge de service de 3 h comme mesure transitoire est, pour nous, insuffisante pour permettre aux jeunes collègues d'entrer correctement dans le métier en bénéficiant d'une formation améliorée dès cette année.

Même de manière transitoire, la possibilité de faire appel à des retraités pour remplir des missions de tutorat auprès des stagiaires est, pour nous, un bien mauvais signal, sur le plan pédagogique et aussi par rapport au dossier des retraites.

Nous insistons aussi pour que les collègues stagiaires durant l'année 2011/2012 qui ne seraient pas titularisés puissent bénéficier à minima d'un renouvellement de stage.

Nous souhaitons aussi que soient supprimées certaines exigences qui risquent d'empêcher la titularisation de lauréats motivés comme le CLES et le C2I.

Nous allons avoir durant ce comité technique une information sur le collectif budgétaire prévu cet été. Nous souhaitons connaître précisément les critères retenus pour l'affectation de ces moyens.

La création de 1000 postes est un signal positif, mais il sera insuffisant pour permettre une rentrée 2012 avec des conditions de travail pour les personnels et d'études pour les élèves correctes.

Nous avons à l'ordre du jour des textes qui concernent les personnels précaires. Nous souhaitons avoir des précisions sur la façon dont seront traités les contrats des AVS, EVS qui se terminent cette année. Cela concerne plusieurs milliers de collègues (environ 15 000).

Nous souhaitons que le ministre s'adresse aux recteurs pour assurer le réemploi de tous les contractuels qui étaient en fonction durant l'année scolaire en cours.

D'autres dossiers, comme la carte scolaire, les réformes des 3 voies du lycée, l'abandon du dispositif ÉCLAIR, les conditions de travail, la revalorisation du métier d'enseignant doivent faire partie des concertations qui seront menées pour préparer la loi de programmation.

Nous souhaitons savoir avec plus de précisions les thèmes qui seront traités et le calendrier qui nous sera proposé.

Les relations sociales dans ce ministère se sont détériorées durant la dernière période : la CGT Educ'action considère qu'il est indispensable de donner des signes de rupture avec la politique menée par Luc Chatel. La façon dont seront pris en compte les avis émis lors du comité technique ministériel est un élément auquel nous serons sensibles. D'autres points ne peuvent faire objet d'un statu quo, et doivent faire partie du dialogue social que nous devons renouer. L'exemple du service minimum d'accueil imposé par Xavier Darcos, qui est pour nous une atteinte au droit de grève, fait partie des sujets que nous souhaitons voir évoluer.

Pour nous, l'amélioration de notre système éducatif est indissociable de l'amélioration des conditions de travail des personnels, un véritable changement doit intégrer la création d'emplois, l'augmentation des salaires, la reconnaissance et la revalorisation du travail, de son contenu et de sa finalité.

Face à de tels enjeux économiques et sociaux, nous continuons à affirmer qu'il est indispensable de modifier la répartition des richesses en faveur des salariés en France et en Europe.

Il faut une Europe solidaire et sociale, axée sur la croissance et la coopération et non sur l'austérité généralisée.

La CGT continuera à être active pour le progrès social indispensable pour sortir de la crise et entend contribuer à créer les conditions de l'action syndicale unitaire pour y parvenir.